

Il ne s'agit pas d'une traduction professionnelle. Il a été réalisée avec l'aide d'un service de traduction en ligne.

DÉCLARATION DE VISION DU MSCPA SUR LES DONNÉES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Mise à jour 15-6 2023

Ce document de vision a été rédigé par le groupe de travail sur les données du MSCPA, avec la participation d'individus et d'organisations de différentes régions et circonscriptions qui travaillent autour de la numérisation des systèmes alimentaires ou qui font face à ses impacts et qui expérimentent à la fois les avantages et les risques des technologies numériques. Ce document est un travail en cours. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur cette vision.

Préambule

Nous, le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (CSIPM), reconnaissons que la réalisation de la souveraineté alimentaire, le respect du droit humain à l'alimentation et à la nutrition pour tous, la défense des droits des paysans et des peuples autochtones, et la protection de notre environnement et de la biodiversité requièrent une attention critique aux technologies, anciennes et nouvelles, qui façonnent nos systèmes alimentaires. Dans le même temps, la technologie doit progresser sans entraver le processus d'appropriation du patrimoine par les générations futures tout en s'adaptant à leur environnement.

En raison de la vulnérabilité actuelle du monde, due aux effets combinés du changement climatique, des guerres et autres conflits, toutes les décisions relatives aux systèmes alimentaires ne devraient pas être prises sans la consultation, l'implication et la participation de toutes les parties prenantes, y compris les mouvements sociaux et les peuples autochtones. Organisations de la société civile, mouvements sociaux. Les organisations de la société civile, les mouvements sociaux, les universitaires et les gouvernements doivent s'unir pour analyser attentivement les questions relatives à la collecte et à l'utilisation des données, qui ne peuvent être considérées séparément de la numérisation de nos systèmes alimentaires, et les implications à long terme pour nos communautés.

Selon le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), "les données désignent tout ensemble de symboles codifiés représentant des unités d'information sur des aspects spécifiques du monde qui peuvent être capturés ou générés, enregistrés, stockés et transmis sous forme analogique ou numérique".

Les entreprises et les pays économiquement puissants contrôlant les infrastructures qui permettent l'utilisation des outils de données, nos espoirs et nos rêves de souveraineté alimentaire, de production d'aliments en harmonie avec la nature et notre existence même en tant que paysans, pêcheurs, éleveurs, travailleurs ruraux et peuples indigènes sont en jeu. Les technologies et processus numériques affectent les paysages, les communautés et les systèmes de production à l'échelle mondiale, mais remodelent également notre perception même des systèmes alimentaires par l'inclusion ou l'exclusion des "données qui comptent" et, par conséquent, des futurs alimentaires imaginables.

Dans le cadre de la définition des données du CSA, les données peuvent favoriser la souveraineté alimentaire en facilitant les échanges sur les techniques agricoles et l'adaptation agroécologique au climat, en augmentant la viabilité des petits producteurs de denrées alimentaires ou en révélant le coût réel du système agricole industriel. Les données peuvent émerger de systèmes de connaissances qualitatives, expérientielles, collectives et basées sur la terre et les améliorer. Mais la perception dominante est que les données sont étroitement interprétées comme des "Big Data" quantitatives, et peuvent servir à enfermer un système alimentaire injuste, en approfondissant la consolidation des entreprises.

Grâce à des données considérées par les décideurs politiques comme des informations objectives et à des données alimentant la modélisation, la prise de décision automatisée et d'autres processus, les fausses solutions climatiques dangereuses peuvent asseoir le contrôle d'une poignée d'entreprises, celles qui ont accès à des informations sur tous les aspects de l'alimentation, de la production à la consommation. Dans le même temps, les infrastructures de données causent des dommages à l'écosystème, car les processus de numérisation ont besoin d'énergie, de minéraux, de terres rares, d'eau et de terrains pour leurs installations privées. Les données ne sont pas "légères" et les "nuages" qui les stockent sont des bâtiments lourds qui consomment de l'énergie.

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est l'organe intergouvernemental le plus inclusif pour négocier la convergence des politiques mondiales en matière de sécurité alimentaire. La CSIPM, composée de petits exploitants agricoles, d'éleveurs, de peuples autochtones et autres, facilite la participation des mouvements sociaux et de la société civile au CSA. Le volet "données" du CSA, qui devrait aboutir à l'approbation des recommandations politiques par les États membres lors de la session plénière de 2023, a été proposé pour la première fois par la Fondation Bill et Melinda Gates, avec le soutien du gouvernement des États-Unis.

Le MSCPAa fait valoir que cet axe de travail devrait être élargi par rapport à l'objectif technique proposé pour aborder la numérisation plus large de l'ensemble des systèmes alimentaires, la gouvernance des technologies, la responsabilité, les conflits d'intérêts et le pouvoir des entreprises. Mais la Fondation Gates, ainsi que quelques États membres, ont continué à affirmer l'importance d'un axe de travail étroit ne mentionnant pas la gouvernance des données. Cette approche dépolitise le débat et permet une numérisation contrôlée par les entreprises, car elle exclut d'autres systèmes de connaissances. Le présent document propose une autre vision.

Cette déclaration de vision est un instantané de l'état actuel de cette discussion. Il s'agit d'une conversation émergente, et il y a un plus grand besoin de mouvements sociaux qui apportent leurs compréhensions politiques et leurs expériences vécues. Nous voulons que ce document soit une feuille de route pour des discussions, des collaborations et des recherches plus approfondies ; un travail collectif en cours. Cette déclaration invite les gouvernements à ouvrir le dialogue. Tant que la collecte, la transmission, le stockage, l'interprétation et l'utilisation des données relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition resteront l'apanage d'entreprises multinationales, elles demeureront une source de connaissances dangereusement biaisée, dont les bénéfices sont profondément inégaux.

I. Résumé des travaux du MSCPA dans le domaine des données

Le groupe de travail sur les données du MSCPA a participé avec diligence à l'axe de travail sur les données depuis sa création. Dans ses commentaires de mars 2021 et ses contributions à l'avant-projet zéro d'avril 2023, le MSCPA a insisté pour que le groupe de travail adopte une approche holistique abordant les intersections politiques des données, de la numérisation et du pouvoir. Nous avons travaillé intensément et produit nos propres traductions pour rendre cette discussion aussi accessible que possible, compte tenu des délais serrés et de l'immense inégalité dans l'accès aux connaissances sur la numérisation des systèmes alimentaires.

Nos premières observations, élaborées dans un délai rapide pour un sujet émergent, ont révélé l'existence de risques sérieux dans les hypothèses conceptuelles qui sous-tendent le programme de travail. Le plus flagrant est que l'analyse des données et l'intelligence artificielle ne devraient pas être considérées comme objectives puisqu'elles sont conçues par des concepteurs de logiciels et des programmeurs humains en fonction d'intérêts commerciaux. Deuxièmement, le MSCPA a demandé au CSA de définir les données plutôt que de partir du principe qu'il s'agit d'une catégorie homogène, reconnaissant que différents types de données et de gouvernance des données auront des effets très différents sur la sécurité alimentaire. Nous avons affirmé la nécessité de préciser qui conçoit, contrôle, possède, accède et utilise les données. Au-delà des préoccupations relatives à la confidentialité des données individuelles, nous avons reconnu que l'extraction des données agrégées des communautés a des implications en matière de souveraineté collective et qu'elle risque de vider de leur substance les connaissances locales et l'autonomie des producteurs de denrées alimentaires au niveau sociétal. Alors que le chantier du CSA se poursuivait, les textes ont à plusieurs reprises ignoré le risque de la numérisation qui se produit tout au long de l'ensemble des systèmes alimentaires pour intensifier les inégalités mondiales, bien que de nombreux pays aient reconnu la nécessité de la justice en matière de données et de la gouvernance équitable.

Tout au long du programme de travail du CSA, le groupe de travail sur les données est devenu un espace clé pour la société civile mondiale, où l'on discute de l'évolution des effets des technologies numériques sur l'alimentation et l'agriculture. Nous sommes guidés par la nécessité de mettre en place des processus décisionnels transparents et inclusifs autour du rôle croissant des données. Ce document de vision est un résumé des conversations que nous avons eues jusqu'à présent, alors que nous travaillons à l'élaboration d'un cadre qui va au-delà des discussions techniques et s'oriente vers des pratiques de collecte et d'analyse de données justes et centrées sur l'être humain.

II. Inégalité des données et risques

Des données sont collectées et analysées sur les personnes (données démographiques, état nutritionnel et de santé, comportement des consommateurs), sur les systèmes de production et de distribution, et sur les "choses", notamment la terre, les semences, le bétail, la génétique des plantes et des animaux, et la météo. Les gouvernements, les entreprises, les institutions, les chercheurs, les agriculteurs et les autres producteurs de denrées alimentaires recueillent des données par l'intermédiaire d'"infrastructures" d'applications, de capteurs, de drones et autres, et les analysent à l'aide de l'apprentissage automatique, d'algorithmes et de l'intelligence artificielle - et parfois simplement à l'aide de l'esprit humain. Ces données ne sont ni objectives ni neutres. Elles peuvent être manipulées de manière à bénéficier à des acteurs particuliers, que ce soit pour des raisons économiques ou politiques.

Les infrastructures par lesquelles ces données sont collectées sont également cruciales pour déterminer comment elles seront collectées, comment elles seront utilisées et qui en bénéficiera. Les résultats de cette collecte et de cette analyse de données sont également variés, comme le montre l'histoire récente des innovations agricoles : développement de plantes et d'animaux génétiquement modifiés, manipulation du comportement des consommateurs, financiarisation extrême de la terre et de l'eau, surveillance de presque tous les aspects de notre vie qui permet un plus grand contrôle de nos systèmes alimentaires.

Jusqu'à présent, le discours sur les "données pour la FSN" a été poussé par les grandes entreprises agrochimiques, agrotechniques, d'équipement agricole et technologiques, ainsi que par les organisations qui leur sont affiliées. Les travaux en cours du CSA ont été lancés par la Fondation Gates, alors même que Microsoft empiète sur les terres des agriculteurs avec des outils numériques extractifs et des plateformes d'IA, et appelle les gouvernements à soutenir ces efforts privés sous le couvert du multipartisme.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait que le type de collecte de données que le CSA et les gouvernements poursuivent est mené par des acteurs puissants qui possèdent la technologie et développent la collecte et l'analyse de données comme une nouvelle marchandise.

La vision qui sous-tend leurs efforts est déconnectée des réalités des soi-disant "bénéficiaires" des "données pour la SSN". Les statistiques sont utiles pour éclairer l'analyse politique, mais elles sont à elles seules profondément insuffisantes pour saisir ou traiter les expériences de toutes les formes de malnutrition qui découlent de l'inégalité socio-économique historique, des crises, des guerres et de l'occupation, des déplacements de population et de la destruction de l'environnement. Étant donné que l'insécurité alimentaire sur le terrain persiste, s'aggrave parfois et évolue, la collecte de données ne peut saisir qu'un aspect des réalités complexes. Les "données" peuvent englober un large éventail de connaissances codifiées, mais les promoteurs de la numérisation donnent généralement la priorité aux connaissances quantitatives, généralisées et réductrices. Lorsque les données sont considérées comme une catégorie homogène et universellement positive, les connaissances locales contextualisées sont dévalorisées.

Tant que la collecte, la transmission, le stockage, l'interprétation et l'utilisation des données pour la sécurité alimentaire et la nutrition resteront des efforts exclusifs menés par des multinationales, les "données" demeureront une source de connaissances dangereusement biaisée, aux bénéfices profondément inégaux.

Les processus basés sur les données sont ancrés dans l'inégalité structurelle. La collecte de données par les entreprises pour les RSF s'inscrit dans une évolution plus large vers la numérisation du système alimentaire, qui a des effets considérables sur les techniques agricoles, les écosystèmes, l'accès à la terre, les chaînes d'approvisionnement, les modes de consommation, les régimes alimentaires, les cultures et bien d'autres choses encore. Cette numérisation ne se produit pas de manière égale dans toutes les zones géographiques, ce qui crée des terrains de discussion inégaux et laisse de côté les communautés qui n'ont pas accès aux technologies mêmes qui deviennent rapidement une exigence pour la participation aux marchés et à la prise de décision. Des ressources

devraient être consacrées à l'équilibre des inégalités en matière d'information, d'accès aux services, de connectivité et d'utilisation des infrastructures numériques, plutôt qu'à l'avancement d'une nouvelle génération de technologies inaccessibles, gourmandes en énergie et en capital, et qui risquent d'accroître la mainmise des entreprises consolidées sur les systèmes alimentaires.

Les données ont un coût environnemental. Les systèmes de données s'accompagnent toujours de compromis en matière de ressources qui pourraient autrement être utilisées directement pour les systèmes alimentaires, comme les centres de stockage de données qui engloutissent l'eau dans les régions sèches, les infrastructures énergétiques qui perturbent la biodiversité, et tout le matériel informatique qui nécessite des minerais, souvent extraits dans les pays du Sud. Le stockage et la transmission des données représentent actuellement 2,7 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et devraient en représenter 14 % d'ici à 2040. La surconsommation d'énergie des centres de données a conduit certains pays à imposer des moratoires sur la construction de centres de données parce qu'ils absorbent trop d'énergie au détriment des ménages et d'autres fonctions de base. Même lorsqu'ils s'appuient sur des sources d'énergie renouvelables, qui ont leurs propres conséquences socio-environnementales, les centres de données peuvent accaparer de vastes superficies de terres consacrées à la production alimentaire. Dans nos discussions sur les données, nous devons garder à l'esprit ces impacts physiques des infrastructures de collecte, de stockage et de traitement des données.

Violations des droits des personnes concernées. La collecte de données peut conduire à un large éventail de violations des droits de l'homme des personnes sur lesquelles des données sont collectées. Il s'agit, entre autres, de la collecte et du partage non consentis de données, de l'extraction de données sans que les personnes concernées aient la possibilité d'accéder à leurs données, de les supprimer, de les déplacer et de les corriger, de la surveillance et de la violation de la vie privée par les gouvernements et le secteur privé, et de l'utilisation des données comme outil de guerre et d'occupation pour militariser l'alimentation. Des données qui permettent l'accaparement des terres, l'effacement des connaissances traditionnelles, la déqualification des travailleurs agricoles et des producteurs de denrées alimentaires, et le verrouillage des méthodes de l'agriculture industrielle.

Des pratiques d'entreprise qui poussent à l'extrême. Les gouvernements et les acteurs privés utilisent désormais les technologies pour modeler de manière invisible les comportements des acteurs du système alimentaire. Cela se produit par le biais de la collecte de données sur les plateformes d'agriculture numérique. Ces plateformes sont gérées par des entreprises agrochimiques et des semenciers qui proposent des produits affiliés et des programmes d'abonnement qui nécessitent souvent l'achat d'intrants affiliés.

L'utilisation de données agricoles pour fournir une vérification soi-disant objective de la durabilité de l'agriculture est un autre cas qui soutient les fausses solutions climatiques telles que les marchés du carbone. Étant donné que les programmes de crédit carbone pour les agriculteurs sont le plus souvent dirigés par des entreprises agrochimiques et Big Ag, ces entreprises ont le pouvoir de décider de ce que signifie la durabilité. Les plateformes numériques d'épicerie ou de livraison de produits alimentaires s'emploient activement à établir des profils, à suivre et à influencer les préférences alimentaires et diététiques afin d'augmenter les ventes et de créer potentiellement des comportements alimentaires addictifs.

Déqualification et remplacement de la main-d'œuvre. L'internet des objets, qui permet aux machines agricoles de fonctionner et qui, grâce à la collecte de données, émet des "recommandations", remplace les travailleurs agricoles et saisonniers, ce qui est censé permettre d'exploiter davantage d'hectares avec moins d'hommes, et encourage la consolidation des terres agricoles et la gestion par ordinateur. Les compétences multidimensionnelles des agriculteurs et des travailleurs agricoles, transmises de génération en génération et acquises par l'expérience pratique, sont en train de disparaître. La numérisation croissante des machines agricoles rend également les réparations plus difficiles, ce qui réduit l'autonomie et la durabilité des agriculteurs.

III. Notre vision

L'objectif de cette déclaration est de fournir des conseils et des outils pour protéger les droits de l'homme, empêcher l'exploitation abusive des ressources naturelles de la terre, s'adapter aux conséquences des effets négatifs du changement climatique, éviter les conflits d'intérêts de toute nature, y compris ceux qui pourraient se transformer en conflits armés ou en guerres, éviter la démoralisation des systèmes alimentaires par des pratiques contraires aux traditions et aux coutumes des populations, permettre aux régions affaiblies par les chocs/ crises de se remettre des catastrophes.

Les mouvements de souveraineté alimentaire ont une grande expérience de la lutte pour la reconnaissance, le respect et la protection des systèmes de connaissances locales, paysannes et autochtones, qui se manifeste par des luttes pour la terre, les semences, l'eau, le travail ou les droits de l'homme fondamentaux. Les connaissances dont disposent les mouvements alimentaires peuvent apparaître ou non sous la forme de "données" : L'agroécologie offre des modèles bien développés de collecte et d'analyse d'informations, où tout ce qui est collecté sert à résoudre des problèmes identifiés par la communauté grâce à des processus participatifs, et où les chercheurs travaillent avec les communautés locales pour analyser et partager librement les résultats.

Les discussions et les innovations relatives aux données doivent reconnaître les formes analogiques d'information pour la sécurité alimentaire et respecter le vaste éventail de cosmologies, d'interactions et de relations produites et gérées par les paysans, les petits producteurs d'aliments, les travailleurs de la chaîne alimentaire, les peuples autochtones, les pêcheurs et d'autres communautés. Lorsque des informations sont collectées par l'État ou le secteur privé et transformées en codes numériques lisibles, (les données) devraient être utilisées pour promouvoir et soutenir la souveraineté alimentaire et l'agroécologie selon des modalités déterminées par les communautés au sujet desquelles les données sont collectées. Les données ne devraient jamais être utilisées de manière à faciliter l'accaparement des terres, à accroître le contrôle et la consolidation des entreprises, à éroder la biodiversité ou à augmenter intentionnellement l'insécurité alimentaire.

La vie privée des individus, la souveraineté des communautés et les droits humains sont les fondements de la justice en matière de données. Nous appelons à un nouveau régime de gouvernance économique des données qui définisse d'abord les limites de la collecte des données à travers un cadre de droits de l'homme, interdisant le traitement des données qui viole l'autonomie individuelle et collective et l'autodétermination sous quelque forme que ce soit. Le MSCPA mérite d'être positionnée comme un partenaire de premier plan avec une prise en compte de ses contributions à toutes les étapes du système de gouvernance des données. Les États doivent être tenus pour responsables et assumer la responsabilité

d'établir des protections juridiques complètes sur les données et de réglementer les sociétés de collecte de données et les autres acteurs non étatiques qui sont engagés dans la collecte de données.

Les politiques sur les technologies numériques pour les FSN doivent reconnaître que les communautés sont souveraines pour refuser ou restreindre la collecte de données sur leurs territoires, et/ou pour rester non connectées. Cela inclut les données collectées par le gouvernement, qui ne doivent pas être considérées comme "ouvertes par défaut", mais doivent au contraire être régies par une approche basée sur les droits de l'homme et une gouvernance démocratique. Tout processus de collecte de données - qu'il soit mené par des autorités locales, des organisations non gouvernementales ou des gouvernements - doit garantir les droits substantiels des personnes sur leurs données, y compris les droits économiques primaires. Toute donnée collectée par le secteur privé doit faire l'objet d'un consentement clair de la part des individus et des communautés, qui peut être annulé à tout moment si les circonstances changent, et être communiqué de manière compréhensible pour eux, dans leurs termes et langues locales. Ces données doivent également être faciles d'accès, d'effacement et de transfert vers d'autres formats afin d'éviter les "enfermements".

Les communautés doivent contribuer à déterminer les objectifs et les problèmes pour lesquels des données sont nécessaires. Les membres de la communauté doivent être impliqués dans la prise de décisions concernant les données collectées, la manière dont elles sont collectées, les personnes qui y ont accès, la manière dont elles sont stockées et analysées. Lorsque les données sont collectées dans un but précis, leur utilisation ultérieure est subordonnée à l'obtention d'un nouveau consentement. Le droit de contrôler ses propres données s'applique également au niveau national. Toute structure mondiale de gouvernance et de partage des données doit être claire quant à sa composition, son fonctionnement et ses normes réglementaires, en particulier en ce qui concerne la gouvernance des flux transfrontaliers de données. La capacité des gouvernements - en particulier ceux du Sud - à restreindre les flux de données pour protéger les intérêts des groupes vulnérables de leur population et à réglementer l'accès des entreprises étrangères de services numériques aux données des FSN d'importance stratégique est inviolable.

Les technologies doivent être évaluées avant d'être mises en œuvre. De plus en plus, un grand nombre d'outils, de méthodes et de plates-formes de collecte et d'analyse de données pour la sécurité alimentaire et la nutrition sont entre les mains du secteur privé, y compris l'agro-industrie. Ces outils et méthodes sont souvent encouragés et soutenus par les gouvernements sans évaluation approfondie ou participative, et influencent fortement les méthodes de production alimentaire qui sont financées et mises en œuvre. Le transfert d'une fiabilité et d'une responsabilité totales à des systèmes de données privés pour la question cruciale de la sécurité alimentaire est profondément problématique et dangereux pour la sécurité et la souveraineté alimentaires futures. Une évaluation de l'ensemble de la chaîne alimentaire numérique et de ses besoins futurs devrait être développée afin d'éviter d'exclure des aspects clés de la diversité des systèmes alimentaires et de protéger les éléments des systèmes alimentaires qui pourraient être érodés par la numérisation des processus de production, de transformation et de distribution des denrées alimentaires. L'étendue des impacts de la numérisation en général et de la collecte de données en particulier n'est pas encore totalement évaluée, notamment sur les systèmes alimentaires des communautés locales.

Les données devraient être régies par les communautés qui sont représentées et affectées par les données et, lorsque les communautés déterminent qu'elles sont sûres, elles devraient être conservées en tant que biens communs. Un cadre qui génère pour le patrimoine sociétal des données est nécessaire pour le soutenir en tant que ressource collective à gérer par des mécanismes d'intendance appropriés où les bénéfices sont distribués et reviennent aux communautés sources. Toutes les technologies numériques et basées sur les données reposent sur la collecte et l'analyse de données. Ces "données" reflètent les relations et les connaissances entre les personnes et la terre. Les données ne sont donc pas et ne devraient jamais être traitées comme une marchandise, ni comme un élément sur lequel des acteurs privés devraient pouvoir revendiquer un monopole par le biais de droits de propriété intellectuelle (PI). Les individus et les communautés sont fondés à revendiquer des droits sur les données collectées à leur sujet, mais les données ne doivent pas être possédées.

Au contraire, les données non personnelles devraient être conservées le plus souvent possible dans un patrimoine commun avec des garanties sur la vie privée - une ressource contrôlée collectivement et respectueuse des droits de l'homme. Toutes les données gouvernementales relatives à l'agriculture et aux réseaux de sécurité alimentaire devraient être traitées comme des biens communs de connaissances sociales inappropriés, avec des garanties claires contre le parasitisme et l'appropriation par des acteurs puissants, en particulier pour empêcher l'exercice excessif de leurs droits de propriété intellectuelle. Ces biens communs peuvent utiliser les principes FAIR et CARE comme norme minimale pour la génération et la distribution équitables de la valeur des données tout en éliminant le risque de préjudice individuel et collectif.

Les infrastructures de données publiques et le soutien aux capacités sont nécessaires pour permettre la souveraineté des données et la gouvernance collective. Pour que les communautés puissent exercer leur souveraineté en matière de données et mettre en œuvre une gouvernance démocratique des données, les gouvernements doivent assurer l'éducation du public et mettre en place des infrastructures. Les infrastructures numériques - y compris l'internet - sont essentielles pour les zones rurales et doivent être décentralisées et gérées par des entités publiques de manière démocratique et participative. Les gouvernements doivent permettre aux communautés de s'engager dans la gouvernance des données publiques et l'évaluation des nouvelles technologies basées sur les données, ce qui nécessite des ressources pour que les communautés comprennent les implications des données. Cela implique une communication claire sur les droits des personnes concernées (individus et communautés) ainsi qu'une éducation populaire sur la manière dont les données sont collectées, analysées et utilisées et sur leurs implications (à la fois négatives et positives). Les gouvernements doivent également travailler avec les communautés pour développer des programmes de maîtrise des données, en particulier pour les populations marginalisées. Les gouvernements doivent également aider les communautés à développer des moyens de collecter, d'analyser et d'utiliser les données, en fonction de leurs besoins et de leurs préoccupations, afin de permettre les innovations au niveau local.

En suivant ces principes, les données peuvent être utilisées pour favoriser la souveraineté alimentaire et l'agroécologie. Les technologies numériques peuvent favoriser la souveraineté alimentaire et l'agroécologie lorsqu'elles sont co-crées et gérées par les communautés d'approvisionnement alimentaire. Les communautés doivent avoir la possibilité de développer leur propre plateforme et leurs propres modèles de gestion des données en tirant parti de l'infrastructure numérique publique. Les données peuvent servir aux

organisations et aux communautés qui luttent pour que l'État et les entreprises rendent des comptes sur les violations du droit à l'alimentation. Il s'agit notamment de données sur la concentration des terres, la spéculation alimentaire et les effets des fausses solutions climatiques.

IV. Les voix du terrain

En mars 2023, le groupe de travail sur les données de la CSIPM a organisé deux ateliers pour partager des informations et des expériences sur les impacts de la numérisation sur l'alimentation et l'agriculture, avec environ 150 participants de divers horizons, y compris des femmes et des jeunes. Le groupe de travail a également mené plusieurs entretiens avec des petits producteurs alimentaires, des agriculteurs, des peuples autochtones, des chercheurs et des personnes œuvrant pour la souveraineté alimentaire dans le monde entier. En outre, nos propres membres ont fourni de nombreux exemples concrets des avantages et des risques liés à la collecte de données et aux technologies numériques.

Tout comme la CSIPM a dénoncé les injustices de nos systèmes alimentaires dans d'autres publications et chantiers, avec cette déclaration de vision, nous soulignons la réalité selon laquelle les profits des entreprises dans une économie capitaliste et néolibérale, avec le soutien de gouvernements puissants et avides de pouvoir, sont à la tête de l'expansion de la numérisation de nos systèmes alimentaires. Dans *Voices from the Ground : from COVID-19 to Radical Transformations of our Food Systems, 2020*, nos mandants nous ont montré que les multiples dimensions des injustices systémiques et des vulnérabilités interconnectées sont "étroitement liées aux injustices économiques, sociales et environnementales des politiques néolibérales et d'un système alimentaire basé sur une production agricole intensive et orientée vers l'exportation, sur des chaînes d'approvisionnement mondiales, sur une offre alimentaire régie par le marché et sur le profit des entreprises". La "numérisation" est un phénomène qui s'étend à tous les aspects de la vie. Il est difficile de distinguer exactement ce qu'elle signifie pour l'agriculture ou l'alimentation, et encore moins de discuter des contradictions inhérentes aux risques et aux avantages avec suffisamment de clarté pour identifier les impacts spécifiques des "données pour la sécurité alimentaire et la nutrition". Par conséquent, les voix du terrain reflètent l'impossibilité d'aborder uniquement l'aspect des "outils de collecte et d'analyse des données" et les groupes d'intérêt se réfèrent à l'image plus large du "tsunami" numérique.

Certains outils et processus de numérisation semblent faciliter la vie, par exemple l'échange d'informations ou l'organisation d'actions, bien que la surveillance numérique et les influences idéologiques des gouvernements ou des entreprises puissent facilement transformer cet aspect positif en un aspect négatif. Certaines tâches agricoles peuvent être plus faciles et moins exigeantes en main-d'œuvre (comme l'irrigation automatique au Mali), mais en même temps, les agriculteurs et les travailleurs agricoles peuvent être remplacés par des technologies.

Malgré les aspects positifs de la technologie, il existe également un ressentiment à l'égard du fait que la numérisation impose une certaine manière de se rapporter à la nature et de produire des aliments et de la nourriture :

"La numérisation est un processus qui a déjà commencé, et nous devons en tirer tous les avantages pour les communautés agricoles petites et marginales, pour les producteurs du

monde entier. Mais la façon dont la plupart des entreprises souhaitent récolter les données et les utiliser à des fins lucratives est un sujet de préoccupation majeur. La monopolisation des données est un grand sujet de préoccupation. "Kannaiyan Subramaniam, Inde, petit producteur de denrées alimentaires.

Le contrôle des semences et des autres moyens de production est très préoccupant. L'augmentation du contrôle des semences par les entreprises entraîne la perte de l'autonomie des paysans en matière de semences, de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire. Les lois sur les semences promulguées dans certains pays sont discriminatoires à l'égard des semences produites par les paysans, accusées d'être inférieures aux normes. Pour répondre à cette accusation, grâce à LVC - Assembly of the Poor, les paysans thaïlandais apprennent les techniques pour créer leur propre base de données de semences, documentant les caractéristiques de la plante, telles que le type, l'apparence, le goût, l'emplacement, et plus encore. Cette base de données est importante pour que les paysans puissent revendiquer la propriété des semences.

"Malgré les efforts des entreprises pour s'emparer des semences indigènes et occuper le marché des semences, il existe encore en Thaïlande de nombreuses semences de race pure dans les fermes paysannes. C'est pourquoi nous devons continuer à protéger la diversité génétique indigène contre les industries semencières." - Anne, Assemblée des pauvres, camp d'agroécologie

La numérisation dans l'agriculture et l'alimentation est perçue comme un moteur de profit, plus que comme une série d'outils et de processus qui peuvent faciliter le travail dans les champs et bénéficier à la majorité de l'agriculture non industrielle. Les gens sont conscients que cette technologie n'a pas été développée par les peuples pour les peuples, mais qu'elle provient du monde de l'entreprise et qu'elle vise à créer une dépendance et une exclusion, tout comme d'autres innovations agricoles au cours de l'histoire.

Un agriculteur est désormais contraint de produire de la nourriture d'une manière différente, qui n'est ni conventionnelle ni traditionnelle, mais qui dépend de la technologie". Moayyad Bsharad, région LVC-MENA, travailleur de la terre

La sélection de certaines données et l'ignorance d'autres données sont parfois utilisées pour justifier un objectif politique ou lucratif. Un exemple d'objectif politique nous vient du territoire palestinien occupé de Gaza.

"En utilisant les données collectées sur les systèmes alimentaires de Gaza et en les analysant par l'occupant qui détient le pouvoir, l'occupation israélienne a pu calculer une moyenne de calories par personne par laquelle les gens ne meurent pas de faim mais ne se sentent jamais bien nourris. Par cette militarisation de la nourriture basée sur des données calculées avec une grande précision, l'occupation israélienne a cherché à exercer une pression directe sur la population de Gaza par le biais d'une forme de punition collective afin de la pousser à abandonner certains choix politiques qu'elle a faits". - Mariam Mohammad, Coalition de la société civile libanaise / Réseau arabe pour la souveraineté alimentaire

De nombreuses déclarations ont été faites sur le manque d'accès aux technologies numériques, qui peut être attribué à une mauvaise connectivité d'une part et à un manque de capacité d'autre part. Mais aussi à l'inégalité d'accès et à la culture numérique. Ce qui, à son tour, témoigne d'injustices structurelles et historiques que l'accès à la numérisation dans

l'agriculture et l'alimentation ne peut pas résoudre. Il est clairement perçu que les technologies numériques ne sont conçues que pour les plus grands agriculteurs industriels, et que les autres sont censés les rattraper, d'où le fossé économique qui a une autre version, le fossé numérique :

L'accès aux systèmes d'information est très difficile, d'abord parce qu'il n'y a pas assez de réseaux et ensuite parce que, même s'il est vrai que presque toutes les familles ont un téléphone portable, l'accès à Internet est très difficile. - Miriency González, MAELA, Colombie

L'agriculture familiale et tous les types de production non industrielle d'aliments et de nutrition sont considérés comme incompatibles avec l'agriculture numérique :

"Cette agriculture (l'agroécologie) est très éloignée de la numérisation. D'abord parce que la géographie que nous avons dans nos territoires est tellement complexe... Ou comme l'exprime Hamadi Mohamed Abba, un éleveur de Tombouctou au Mali, interrogé sur l'utilisation du numérique dans son activité de production alimentaire - "...pour l'instant les conditions ne sont pas réunies (inaccessibilité aux technologies numériques par manque de moyens et de maîtrise)".

De plus, il y a une grande méfiance à donner des données, qui peuvent être utilisées pour la surveillance, le contrôle ou la répression, et d'autre part, il y a la reconnaissance que d'autres formes d'information sont pertinentes et sont produites et protégées par les peuples qui les produisent :

"Nous sommes aussi des apprenants à vie. Les grands-parents ont appris sur la terre, ils ont obtenu les connaissances de la terre et de la mer. Je pense que dans ce débat sur les données, nous devons faire très attention à ne pas exposer toutes les connaissances indigènes, et il est donc très important de parler de consentement libre et éclairé. C'est pourquoi il est très important de parler de consentement libre et éclairé, car ce sont les personnes qui décident de partager ou non les données. - Mani, Pueblo Kuna, Conseil international des traités indiens, Panama

Néanmoins, il existe également des initiatives communautaires qui sont mises en place pour répondre aux besoins des petits producteurs de denrées alimentaires et qui visent à contribuer au développement de chaînes alimentaires courtes. C'est le cas d'une application développée par Kannaiyan et Aswini, des petits producteurs alimentaires du sud de l'Inde. Compte tenu de la nécessité de connecter et de renforcer l'échange de connaissances et d'informations entre les petits producteurs de denrées alimentaires et de les mettre en relation avec les marchés de leur communauté, ils travaillent à la mise au point d'une application.

"Nous pensons que les données que nous obtenons de notre communauté seront fiables et nous aimerions mettre en œuvre la même approche dans les villages et les villes avoisinants et, petit à petit, nous connecter à d'autres États du sud du pays. - Aswini Ganesan, Inde, petit producteur de denrées alimentaires.

Certaines régions et circonscriptions élaborent leurs propres déclarations concernant les données :

La gouvernance des données doit viser à "garantir les droits individuels et collectifs, promouvoir des structures démocratiques, ouvertes et décentralisées des technologies numériques, empêcher toute forme de surveillance et de contrôle social, et promouvoir la distribution équitable de leurs bénéfices, la non-discrimination, la décolonisation et la souveraineté". - CLOC - La Via Campesina, "20 points vers un avenir numérique libre et souverain".

V. Questions pour une réflexion plus approfondie

Les technologies des données se transforment rapidement. Les effets des données dans les systèmes alimentaires sont considérables, vastes et systémiques. Ces technologies n'existent pas depuis assez longtemps pour que l'on puisse en observer tous les effets et tous les modèles. Par conséquent, alors que les groupes d'intérêt de la CSIPM envisagent ces changements, ces questions sont destinées à permettre aux communautés de réfléchir aux données et d'analyser la manière dont elles peuvent être utilisées pour donner aux communautés les moyens de poursuivre la souveraineté alimentaire et les transitions agro-écologiques.

1. Utilisation des données

- 1.1. Comment les données relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition sont-elles actuellement collectées et analysées ?
- 1.2. Comment la collecte et l'utilisation des données ont-elles affecté les communautés locales et les peuples autochtones ? Quels ont été les effets négatifs (par exemple, les cas d'appropriation des connaissances, des semences et des terres indigènes par les entreprises et les gouvernements étrangers dans le cadre de "projets et de programmes de développement") ? Quels en sont les effets positifs ?
- 1.3. Quelles sont les méthodes de collecte de données utilisées par les paysans, les pêcheurs, les éleveurs et les populations autochtones ?
- 1.4. Comment les données peuvent-elles être collectées, partagées et mises en œuvre d'une manière qui donne la priorité à la justice climatique et aux connaissances traditionnelles ? Comment les données peuvent-elles soutenir les communautés dans l'adaptation climatique des systèmes alimentaires ?
- 1.5. Comment les données peuvent-elles être utilisées pour suivre la responsabilité des entreprises et des gouvernements, pour prouver l'inadéquation et les effets inégaux des fausses solutions climatiques, et pour obtenir un soutien pour les vraies solutions ?

2. Réglementation et gouvernance des données

- 2.1. Quelle législation sur les droits des données et quels mécanismes d'application sont nécessaires pour garantir le respect des droits des communautés et des individus à contrôler leurs propres données ?
- 2.2. Les structures collectives de gouvernance des données (telles que les coopératives de données, les coalitions de données, les syndicats de données ou les fiduciaires de données) peuvent-elles accroître la capacité des données à répondre aux besoins des communautés en matière de RSF et rendre les données plus accessibles à ceux qui en ont le plus besoin ? Comment ces structures peuvent-elles être conçues pour maintenir la responsabilité envers les communautés locales et respecter les droits des communautés sur leurs données ?

- 2.3. De quelle manière et dans quels cas la gouvernance collective ou commune des données favorise-t-elle la souveraineté et les droits en matière de données plutôt que de les opposer ? La gouvernance collective des données peut-elle accroître le pouvoir de négociation des communautés ? Réduire le déséquilibre de l'information ? Accroître la capacité à faire respecter les droits à la vie privée et à agir en cas de violation de ces droits ?
 - 2.4. Quelles sont les structures de gouvernance collective des données qui ne conviennent pas à la souveraineté alimentaire ?
 3. Ressources et besoins des communautés
 - 3.1. Quels sont les outils technologiques accessibles et flexibles nécessaires à la collecte, au stockage et au traitement des données au niveau communautaire, qui répondent aux besoins locaux dynamiques en matière de sécurité alimentaire ?
 - 3.2. De quel type d'éducation et de ressources les communautés ont-elles besoin pour responsabiliser les personnes concernées par la collecte et l'utilisation des données ?
 4. Évaluation des technologies
 - 4.1. Quels principes devrions-nous utiliser pour évaluer les technologies basées sur les données utilisées dans les systèmes alimentaires ?
 - 4.2. Quelles sont les technologies qui ne conviennent pas à la souveraineté alimentaire et à l'agroécologie ?